

\*\*\*\*\*

# TROPHÉE DU GRAND NORD EST

## REGLEMENT 2017

### ESPOIR QUAD

\*\*\*\*\*



#### **1 DEFINITION :**

Les Régions Hauts de France et Grand Est mettent en compétition un Trophée Kids du Grand Nord Est d'Endurance Quad 2017. Ce Championnat est réservé à tout licencié à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM). Un titre de Champion du Grand Nord Est d'endurance Quad sera attribué au premier du classement scratch du Championnat.

Les ligues à tour de rôle feront une remise du palmarès du Grand Nord Est :

- \* Aux 3 premiers kids quad espoir 1.
- \* Aux 3 premiers kids quad espoir 2.

A savoir pour 2017 la Champagne, 2018 la Picardie, 2019 la Lorraine.

#### **2 PARTENARIAT :**

Les résultats et classements du Grand Nord Est Quad seront sur le site du Championnat du Grand Nord Est : <http://classement.grand.est.free.fr/> et sur les sites Internet de chaque ligue

#### **3 CATEGORIES :**

Espoir 1 : Espoirs quad : de 7 à 12 ans

Cylindrée maxi de 65 cm<sup>3</sup> en 2 temps et de 90 cm<sup>3</sup> en 4 temps pour les enfants de 7 à 8 ans Cylindrée maxi de 90 cm<sup>3</sup> en 2 temps et de 150 cm<sup>3</sup> en 4 temps pour les enfants de 9 à 12 ans

Espoir 2 : Espoirs quad : de 13 ans à moins de 16 ans au premier janvier 2017.

Cylindrée maxi de 125 cm<sup>3</sup> en 2 temps et de 250 cm<sup>3</sup> en 4 temps pour les enfants de 13 à 16 ans



#### 4 ADMISSION :

Pour participer au Trophée du Grand Nord Est Espoirs. Il faudra :acquitter les droits d'engagements auprès du club organisateur. Accepter le règlement.

Remplir la fiche d'identification au plus tard le lendemain de la 1<sup>ère</sup> épreuve à laquelle ils participeront. Les pilotes n'intégreront le classement qu'à compter de la réception de la fiche.Vous pouvez vous procurez cette fiche auprès du délégué quad ou sur l'annuaire de la ligue. Elle devra être adressée à : Mr DANCOURT Bruno 65 rue Royale 60138 CHIRY OURSCAMP. ou Mail : [endupicarddancourt@yahoo.fr](mailto:endupicarddancourt@yahoo.fr)  
Les pilotes devront être en possession d'une licence FFM en fonction de leur âge et au minimum du guidon d'argent.



#### 5 EPREUVES :

Le championnat sera constitué de 8 courses :



| DATE         | LIEU DE L'EPREUVE        | Nombres de Manches | CORRESPONDANCE POUR L'INSCRIPTION                                                                       |
|--------------|--------------------------|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5 Mars       | MARICOURT 80             | 2 Manches          | Mr BINAN Patrick<br>2 Rue des Hotteux 80360 MARICOURT<br>Tel: 03.22.86.52.49 Port : 06.80.14.71.23      |
| 26 Mars      | DOMART sur la LUCE 80    | 2 Manches          | DANCOURT Bruno<br>65 Rue ROYALE 60138 CHIRY OURSCAMP<br>T :06.21.04.07.04                               |
| 1 Mai        | CLASTRES 02              | 2 Manches          | ST QUENTIN MOTO PASSION GOIRE Laurent<br>8 rue St Saulve 02690 ESSIGNY LE GRAND                         |
| 28 Mai       | MARICOURT 80             | 2 Manches          | Mr BINAN Patrick<br>2 Rue des Hotteux 80360 MARICOURT<br>Tel: 03.22.86.52.49 Port : 06.80.14.71.23      |
| 5 / 6 Aout   | AVRICOURT 57             | 2 Manches          | STEIGER JEROME MC BOL D'AIR                                                                             |
| 27/28 Aout   | Pont de Vaux             | 2 Manches          | Engagement sur le site                                                                                  |
| 17 Septembre | RIEZ MAUBERT FONTAINE 08 | 2 Manches          | MC Plateau DE ROCROI<br>Mr LECOESTER Stéphane Maison forestière<br>08240 SOMMAUTHE Tel : 03.24.30.03.04 |
| 24 Septembre | STE MENEHOULD 51         | 2 Manches          | TEAM MX 18 rue de la haute maison<br>51800 Sainte MENEHOULD                                             |

Le prix de l'engagement est fixé à 38 € par épreuve, les engagements correctement renvoyés 1 mois avant la date de l'épreuve. Envoyé moins de 10 jours avant la date de l'épreuve cela passera à 48 € . Pour certaines épreuves le montant pourra être majoré suivant l'organisateur.

#### 6 EPREUVES :

Elles se dérouleront en complément des courses quad et moto de l'organisation.

**Espoir 1** : 1 tour de reconnaissance 2 ou 3 manches de 12 mn suivant le timing de l'organisateur.

**Espoir2** : 1 tour de reconnaissance 2 ou 3 manches de 15 mn suivant le timing de l'organisateur.

R  
é  
g  
l  
e  
m  
e  
n  
t  
  
2  
0  
1  
7

**7 DEPART :**

Le départ pourra se faire derrière une grille de départ ou selon le principe : 4 pilotes sur la 1ère ligne, 3 sur la 2ème, 4 sur la 3ème et ainsi de suite ou bien style Le Mans. Le pilote placé de l'autre côté de la piste devra courir jusqu'à sa machine (8 à 14 m), la mettre en marche seul (ou la faire mettre en marche par une personne après le départ des autres)

1 seule personne pourra intervenir sur le circuit en cas de panne après que tous les concurrents soient partis, et avec l'autorisation du Directeur de course sous peine d'exclusion du pilote.

L'ordre d'entrée sur la grille se fera par ordre du classement du championnat sauf pour la 1<sup>ère</sup> course ou il se fera par tirage au sort.

Les numéros seront attribués à l'année après réception de la fiche de renseignement par la responsable. Angélique Faivre

**8 CONTROLE TECHNIQUE :**

Les quads doivent être conformes au règlement du championnat de France d'endurance quad :(notamment coupe circuit en état de fonctionnement, nerf bar, bruit....)

Le pilote devra se présenter à la vérification technique en tenue de course : Casque homologué, botte, pantalon, maillot à manches longues, gants, lunettes, protection dorsale ou gilet de cross.

Le tapis environnemental d'une dimension supérieure à la taille du quad est obligatoire ainsi qu'un extincteur à poudre à jour de vérification.

**9 SECURITE :**

Les stands de ravitaillement doivent être séparés du parc coureur. Chaque concurrent aura droit à un emplacement. Il devra y transporter ses jerricans et autre matériel (caisse à outils, etc.) et obligatoirement un extincteur en état de fonctionnement. L'extincteur devra être placé judicieusement et facilement vérifiable. Par les officiels

***Il est strictement interdit de fumer sur le stand.***

Les concurrents doivent rouler à vitesse réduite dans le couloir de décélération. La circulation dans la zone de ravitaillement devra se faire en sens unique.

Les pilotes sont obligés de rentrer dans les stands pour effectuer un changement de lunettes, de gants, etc.

**10 CLASSEMENT :**

Il sera réalisé à partir du classement de chaque manche en fonction du nombre de manches que comporte l'épreuve suivant le décompte ci-dessous : Pour permettre que chaque épreuve soit équivalente par rapport à une autre en termes de points attribués.

| Epreuves<br>Place | Les points attribués par manche aux 15 premiers |      |      |      |      |      |      |      |      |       |       |       |       |       |       |
|-------------------|-------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
|                   | 1er                                             | 2ème | 3ème | 4ème | 5ème | 6ème | 7ème | 8ème | 9ème | 10ème | 12ème | 12ème | 13ème | 14ème | 15ème |
| <b>1 manche</b>   | 60                                              | 51   | 45   | 39   | 33   | 30   | 27   | 24   | 21   | 18    | 15    | 12    | 9     | 6     | 3     |
| <b>2 manches</b>  | 30                                              | 25.5 | 22.5 | 19.5 | 16.5 | 15   | 13.5 | 12   | 10.5 | 9     | 7.5   | 6     | 4.5   | 3     | 1.5   |
| <b>3 manches</b>  | 20                                              | 17   | 15   | 13   | 11   | 10   | 9    | 8    | 7    | 6     | 5     | 4     | 3     | 2     | 1     |

Le classement final du Championnat s'effectuera sur la totalité des courses qui auront lieu. (En cas d'annulation d'une course, elle sera purement et simplement retirée du trophée)

En cas d'égalité au classement final, le vainqueur sera le pilote qui a obtenu le plus grand nombre de victoires.



### **11 OBLIGATION DE L'ORGANISATION :**

L'organisateur respectera et appliquera les RTS Endurance , Pour chaque épreuve, le Président du moto club de l'organisation devra adresser les résultats de l'épreuve sous format Excel avec impérativement le nom, le prénom, le type de licence et le moto club de chaque pilote au plus tard 48 heures après la course par mail à Dancourt Bruno [endupicarddancourt@yahoo.fr](mailto:endupicarddancourt@yahoo.fr)

D'autre part Mr Dancourt Bruno devra adresser au président de la commission d'endurance de chaque ligue concernée ou au responsable du classement, le résultat scratch de l'épreuve et le classement du Grand Nord Est à jour.

Les compétitions se dérouleront sur des pistes fermées et aménagées à la pratique du quad.

### **12 CIVISME :**

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc.... Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui. Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand.

Pour n'importe quelle intervention sur le quad dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental. La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur du quad.

L'endurance quad existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion

### **13 REGLES ENVIRONNEMENTALES : Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les organisateurs**

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.

Prendre toutes les dispositions pour préserver l'environnement, préserver les cultures, empêcher les stationnements sur les bas-côtés des routes (prévoir parkings), installer des sacs poubelles et les renouveler si nécessaire.

**14 RECLAMATIONS :** Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M. Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.